
Type de réunion

Réunion d'établissement d'enseignement agricole

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

Samedi 13 décembre 2003 9h-12h LEGTA CHALLUY(Nièvre)

07 : Comment améliorer la reconnaissance et l'organisation de la vie professionnelle?

L'enseignement agricole représente environ 7% du million d'élèves des lycées professionnels, ce chiffre étant en stagnation voire en léger recul actuellement après une période de croissance importante dans la décennie 90. Deux pistes permettent d'expliquer en partie cette faiblesse actuelle. La première est la manière dont se pratique l'orientation au collège et la seconde concerne l'image souvent négative, d'un métier manuel, des métiers de l'agriculture en particulier.

Le collège unique pose problème car il n'y a plus d'orientation avant la classe de 3^{ème} (l'orientation en fin de 4^{ème} vers la 3^{ème} PVP ne concerne qu'un petit nombre d'élèves, plus d'orientation à la fin de la classe de 5^{ème} vers une 4^{ème} techno). Le collège perpétue, voire accentue, encore la hiérarchisation des filières, la voie royale demeure la section S. Le plus souvent, l'enseignement professionnel est subi et non choisi.

L'orientation en fin de 3^{ème} se fait sur des critères théoriques, les jeunes n'ont plus la possibilité de découvrir la pratique dans les entreprises ; les stages ne sont plus que des stages d'observation. Même s'ils peuvent être intéressants en retour, ils ne sont peut-être pas suffisants pour donner le goût d'un métier car un métier s'apprend aussi chez les professionnels. Il faut cependant faire très attention car les jeunes ne doivent pas devenir une main d'œuvre gratuite.

Pour préparer l'orientation, ne pourrait-on pas revenir au travail manuel, par le découpage de carton, le vrai travail manuel, avec des outils, qui produit quelque chose, qui donne du sens aux apprentissages, qui permet de restaurer la confiance en soi pour certains élèves, qui amène au succès plutôt qu'à l'échec scolaire? Il faut néanmoins se méfier d'une professionnalisation trop précoce.

Il faut également garder à l'enseignement général toute sa place car ce sont les connaissances générales qui permettent de rebondir et de changer de métier. Le socle commun à l'issue du collège devrait pouvoir avoir un volet de connaissance du monde du travail, connaissance du monde de l'entreprise, connaissance du travail manuel, connaissance de l'enseignement professionnel.

Ce tronc commun, issu du collège, pourrait être poursuivi en lycée professionnel, surtout entre les différentes options d'une même profession. Cela rendrait la réorientation plus facile et le choix définitif repoussé à plus tard donc plus réfléchi et plus mûri.

L'enseignement professionnel dans la voie technologique montre souvent une inadéquation entre l'enseignement théorique et la pratique quotidienne d'un métier. Le bac technologique est-il plutôt un bac général ou un bac plutôt professionnel?

L'autre aspect permettant de revaloriser la voie professionnelle est la représentation négative d'un métier manuel dans la société, en particulier celui des agriculteurs. Les professionnels devraient parler en bien de leur métier, en donner une bonne image pour donner à des jeunes envie de l'exercer.

Il faut rendre les métiers manuels plus attractifs par la paye par exemple, par les horaires, par la diminution de la pénibilité et sa reconnaissance.

Les enseignants ont un rôle à jouer dans la relation école-entreprise.

C'est le professeur qui en donnant du sens à son enseignement, en donnant du lien entre la théorie et la pratique, doit être le pivot de cette relation.

Faire réussir les élèves

12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves?

La réussite scolaire est sanctionnée par le succès à un examen mais le rôle de l'école n'est pas seulement cantonné à la préparation de cet examen. L'école doit avant tout permettre à l'enfant de s'épanouir dans son corps et dans son esprit. Elle doit donner le goût et l'envie d'apprendre en donnant du sens à ce que l'on apprend.

L'école n'est pas seule à intervenir dans l'éducation du jeune. Tous les adultes, tout le monde, est éducateur. Les associations jouent également un rôle éducatif, qu'il s'agisse des associations internes à l'établissement comme l'Association sportive ou le Foyer Socio-Educatif ou des associations externes à l'établissement, associations sportives, culturelles,...

Les parents doivent contribuer à la réussite de leurs enfants. Ils ont une place dans le monde de l'école, certains participent à la vie de l'établissement mais souvent trop peu.

L'école n'est pas lisible pour la majorité des parents, pour des personnes extérieures à son monde alors comment construire cette lisibilité. L'école utilise un jargon très spécifique, elle use et abuse des sigles qui changent souvent, le commun des mortels ne peut pas suivre, il se sent exclu de ce monde auquel il ne comprend rien et dont il ne parle pas la langue. Il faudrait commencer par simplifier la terminologie, la fixer, réduire le nombre de sigles et les faire perdurer. Il faut présenter la chose scolaire de façon à ce que les parents puissent comprendre surtout s'ils ne sont pas spécialistes et d'autant plus que leur parcours scolaire a été chaotique et plus difficile. La pédagogie innovante peut améliorer la lisibilité de ce qui se fait en classe et faire que les parents s'intéressent aux travaux de leurs enfants.

Quelle participation des parents à la vie de l'Ecole? Quelle place leur est réservée au sein de l'Ecole? Institutionnellement, les parents ont une place dans l'Ecole. Le Conseil d'Ecole, d'Administration... sont des lieux où ils sont représentés et où ils ont la parole mais les représentants sont élus par une infime minorité. La participation est plus soutenue lors des rencontres parents-professeurs mais l'attente est souvent longue. Lorsque des parents veulent vraiment accompagner l'élève, il n'existe pas de lieu d'écoute (voir d'apprentissage de ce rôle) pour le faire. La relation entre les parents et l'établissement est à construire ; le monde éducatif ne reconnaît pas de responsable pour établir cette relation, il n'y a pas de règle ; ce qui existe est empirique et dépend de la personnalité des interlocuteurs, de leur capacité à communiquer. Les parents cherchent l'interlocuteur idoine mais il est difficile de le trouver, la méfiance règne ; le professeur craint l'intrusion des parents dans son domaine réservé, dans ses méthodes pédagogiques. Les parents ont aussi tendance à être des usagers de l'école : on prend, on jette. L'investissement des parents n'est pas toujours suffisant car s'investir demande du temps.

L'internat, omniprésent dans les établissements agricoles, est souvent un vecteur d'échanges ; une situation qui pourrait être développée.

Les opérations écoles ouvertes connaissent un certain succès qu'il faudrait amplifier, l'école devient ainsi un lieu de vie, un lieu approuvé.

22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

1- Distinguer la connaissance de la matière et son enseignement :

_D'une manière générale, le savoir relatif à la matière enseignée est acquis, il est sanctionné par une qualification ou un diplôme de l'enseignement supérieur. En outre, cette matière est « aimée » par l'enseignant, elle le motive.

_Par contre, la transmission des savoirs ne s'improvise pas, elle est un métier qui exige une formation « initiale » puis « continue ». Enseigner, c'est entrer en scène, c'est être acteur, c'est être en représentation permanente.

_Quelques remarques :

-Le recrutement des enseignants se fait au niveau de la licence, mais la formation en IUFM est trop éloignée de la pratique du métier,

-Le recrutement se fait trop souvent par défaut avec un statut précaire, une licence ou une qualification équivalente dans la matière enseignée, mais en l'absence de formation au métier,

-La formation continue des enseignants doit permettre la découverte d'innovations pédagogiques. Elle n'est pas systématique ou reste peu accessible (moyens, statut, ...).

2- Diversifier l'accès au métier d'enseignant dans la voie professionnelle :

_La diversité des origines des enseignants est une richesse, par exemple le corps des ingénieurs en agriculture concilie bien la double compétence dans la (les) matières enseignées et la pratique du métier lui-même préparé à l'ENFA de Toulouse. Mais cette voie est remise en cause à la suite de l'évolution du statut de certains corps d'ingénieurs du Ministère de l'Agriculture (IGREF),

_La relation au monde professionnel est indispensable quelque soit la matière enseignée, y compris pour les matières générales.

3- Supprimer les évolutions de carrière discriminantes :

_Les ingénieurs du Ministère bénéficient de promotions plus fréquentes lorsqu'ils exercent dans les DDAF que lorsqu'ils sont enseignants. Les cadres du ministère de l'agriculture ont une image inexacte et négative du métier d'enseignant : 18h de cours hebdomadaire, vacances, « encroûtement », ...

_L'enseignement agricole public va perdre l'une de ses clés de sa réussite avec le statut IGREF,

_Le recrutement des enseignants doit se rapprocher des besoins des établissements, en particulier ceux de la voie professionnelle : les enseignants des matières générales pourraient, acquérir dans leur formation initiale au métier, une connaissance des acteurs économiques et des entreprises. Pourquoi pas des enseignants en mathématiques ayant des bases en agronomie ?

_Les moyens qualitatifs et quantitatifs de la formation initiale et continue ne sont pas suffisants

4- Revoir la définition du métier d'enseignant et de ses fonctions :

Pour la voie professionnelle, le métier devrait comprendre deux fonctions :

_Le temps d'enseignement (face à face, préparation, évaluation, ...),

_La liaison « Ecole-Entreprises » comprenant le suivi des jeunes dans les entreprises, la relation avec les acteurs du monde professionnel préalablement préparée par l'acquisition de savoirs spécifiques : reconnaissance des végétaux, ...

5- Autres propositions peu approfondies pendant le débat :

_Explorer le principe d'un salaire au mérite en recherchant des critères objectifs et vérifiables,

_Revisiter plus souvent les programmes de l'enseignement agricole : PAC (politique agricole commune, environnement, ...) et adapter les enseignements.

Trois priorités pour l'Ecole

Non traité